

Mail reçu le 20/09/2022 à 19h05

Remarques

Votre dossier ne regarde pas les impacts des prélèvements Ouest Bernet sur les cotes du cap ferret et les mouvements du chenal.

Votre dossier ne regarde pas les incidences aval sur le chenal de Piquey : courant / mouvement de sable .

Avec nos salutations